

Hébergement temporaire pour les travailleurs saisonniers ou stagiaires

Chaque année, la Ville de La Baule-Escoublac souhaite accompagner ses employeurs baulois dans le recrutement de leurs saisonniers et faciliter l'hébergement sur la commune, en sollicitant les résidents baulois qui souhaitent mettre à disposition une chambre ou un logement.

Des solutions concrètes pour les employeurs baulois et leurs saisonniers !

Propriétaires, vous disposez d'une chambre, un studio ou un appartement meublé à louer ?

Favorisez l'emploi local en soutenant les travailleurs saisonniers et les stagiaires en louant votre bien.

Employeurs, vous êtes à la recherche d'un logement pour vos saisonniers ?

Faites-vous connaître auprès du service du commerce de la Ville.



Un saisonnier baulois, je l'accueille chez moi !

Le service commerce de la Ville de La Baule-Escoublac facilite le dispositif :

- › Il collecte des offres auprès des résidents baulois susceptibles d'avoir une chambre à louer ;
- › Il met en relation les résidents baulois et les employeurs.

Garanties pour le propriétaire

- › Sélection du saisonnier en fonction des critères demandés ;
- › L'employeur s'engage avec son saisonnier.



Vous pouvez également vous rendre au marché central de La Baule-Escoublac de 10h à 12h :

- > Vendredi **29 mars** ;
- > Vendredi **12 avril** ;
- > Vendredi **19 avril** ;
- > Vendredi **26 avril**.

Fil Infos



SOLIDARITÉS

Un saisonnier baulois, je l'accueille chez moi !



SOLIDARITÉS, URBANISME

La Ville poursuit son action pour étoffer l'offre de logement



EVÈNEMENT, SOLIDARITÉS

Repas annuel des aînés 2023

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

